

Bonjour,

Habitant une maison à Presnoy depuis une quinzaine d'années -le bout de mon jardin donnerait sur une partie du parc à moutons électriques - d'ailleurs à quoi peuvent-ils rêver ?
- je m'interroge sur la pertinence d'un tel projet :

Le marchand aux manettes peut-il garantir l'efficacité de son système sur la durée de vie annoncée . Ou en d'autres termes, possède-t-il le recul suffisant pour valider toutes les options techniques et financières avancées ?

Je crains des ruptures spontanées, aléatoires ou bien récurrentes sur cette centrale : obsolescence programmée des composants et difficultés dans l'approvisionnement des pièces détachées et pourquoi pas la faillite de l'industriel entraînant l'abandon de la maintenance ...

J'ai un doute sur la solidité des structures : de si nombreux panneaux sur un terrain ouvert à tous les vents – je vais jusqu'à imaginer les conséquences d'un mouvement oscillatoire et simultané (pour ne pas dire coordonné) d'un millier d'ovins désireux de se gratter la laine et fatigués de vivre en permanence sous de jolis parasols - même si leurs jours sont comptés ; sans évoquer les risques plus sérieux liés aux fréquentes sécheresses et autres intempéries hivernales, avec ces fâcheux gonflements -rétrécissements des sols qui attaquent toute fondation...

Et plus polémique : l'épouse du digne éleveur à l'origine de l'affaire qui divise la commune, siège au Conseil Régional . J'espère de tout mon cœur, qu'aucun soupçon de collusion, népotisme ou conflit d'intérêt n'est venu entacher les avis éclairés des instances publiques sollicitées...

Cordialement

Ley Vanup

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows